Les services communaux proposés aux écoliers

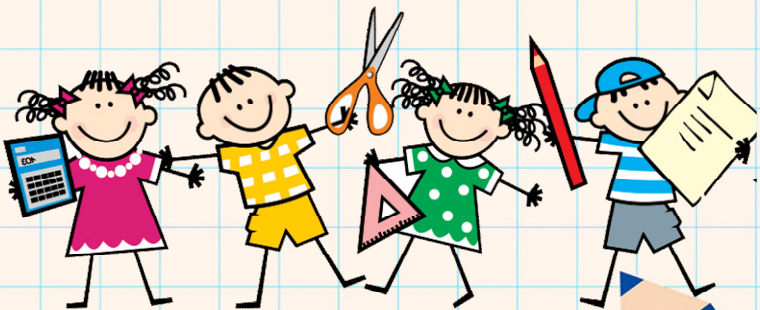

Mairie de Beautiran • 12 place de Verdun 33640 BEAUTIRAN • 05.56.67.06.15
www.mairie-beautiran.fr • contact@mairie-beautiran.fr

Restauration scolaire

De la Petite Section à la Grande Section

⇨ Restauration à table, service par les agents municipaux

Inscription / annulation au plus tard 48 h à l'avance, via le portail Famille (accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)

Du CP au CM2

⇨ Self-service

Inscription / annulation au plus tard 48 h à l'avance, via le portail Famille (accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)

Menus

Les menus sont consultables en ligne sur le site : www.mairie-beautiran.fr

Garderie et accueil périscolaire

➢ Service municipal ouvert pour tous les écoliers de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30

Inscription via le portail Famille (accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)

L'étude surveillée du CP au CM2

Une étude surveillée, encadrée par deux enseignantes rémunérées par la commune est proposée aux écoliers.

- Il n'y a pas d'inscription possible à l'année afin de permettre à tous les enfants de pouvoir bénéficier de ce service.

Il est donc nécessaire d'inscrire ou de réinscrire son enfant pour chaque période : à l'accueil de la mairie, par courriel ou par téléphone.

- Les jours d'inscription sont libres, en fonction des disponibilités. On peut choisir le nombre de séances.
- Durant l'étude, l'enfant est sous la responsabilité de l'enseignante et ne pourra quitter l'étude qu'à 17 h 30. Il pourra ensuite rejoindre le service garderie, qui sera facturé (voir tarifs) ou sortir de l'école.

Attention : le nombre de places est limité. Un minimum de 8 enfants inscrits par séance est nécessaire. Lorsque le nombre d'inscrits atteint les capacités d'accueil, le nouveau demandeur sera prioritaire pour la période suivante.

L'étude est organisée par période scolaire

Période 1 : du 7/09 au 16/10	Inscriptions du 6/07 au 28/08
Période 2 : du 2/11 au 18/12	Inscriptions du 12/10 au 30/10
Période 3 : du 4/01/2027 au 12/02/2027	Inscriptions du 14/12 au 31/12
Période 4 : du 1/03 au 9/04	Inscriptions du 8/02 au 26/02
Période 5 : du 26/04 au 2/07	Inscriptions du 5/04 au 23/04

Tarifs, inscription, paiement et factures

Restauration	
Élève - tarif normal	
QF 0-500 €	1,70 €
QF 501-700 €	2,10 €
QF 701-1 000 €	3 €
QF 1 001-1 300 €	3,30 €
QF > 1 300 €	3,50 €
Élève - tarif réduit 3 enfants ou plus scolarisés ou PAI (Projet d'accueil individualisé)	
QF 0-500 €	1,50 €
QF 501-700 €	1,90 €
QF 701-1 000 €	2,80 €
QF 1 001 - 1 300 €	3,10 €
QF > 1 300 €	3,30 €

Tarif de la restauration doublé si l'enfant mange sans réservation

Accueil périscolaire et garderie	Tarifs
Garderie élémentaire Matin	1,08 €
Garderie élémentaire Soir	2,16 €
Garderie élémentaire Soir (après étude)	1,08 €
Plafond mensuel garderie élémentaire	33 €/mois
Accueil périscolaire maternel	
QF 0-500 €	1,90 €
QF 501– 1 500 €	2,30 €
QF > 1 500 €	3,05 €
Plafond accueil périscolaire maternel	15 séances (matin et soir cumulées)

Étude surveillée	
1 séance / semaine	2,80 €
2 séances / semaine	2,60 €
3 séances / semaine	2,40 €
4 séances / semaine	2,30 €

Lorsque l'enfant est malade, il est impératif de fournir le certificat médical à l'accueil de la mairie, par courriel ou le déposer sur le profil de l'enfant concerné sur le portail Famille, sinon, la facturation s'applique par défaut.

Le portail Famille (www.mairie-beautiran.fr / Portail Famille), mis en place par la commune, permet d'accéder à de nombreux services :

- Garderie, accueil périscolaire, restauration scolaire et centre de loisirs : inscription, annulation, règlement et consultation des factures
- Etude surveillée et camps d'été : règlement et consultation des factures
- Actualisation des données personnelles : (changement de coordonnées, de Rib, attestation Caf…)

Le règlement s'effectue :

- par carte bancaire

Sur le portail Famille (site de paiement sécurisé Finances Publiques) accessible sur la page d'accueil du site de la commune de Beautiran : www.mairie-beautiran.fr

- par prélèvement automatique

Document à remplir dans le dossier d'inscription ou sur demande à la mairie

- possibilité de règlement par chèques vacances ANCV

A l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture

Centre de loisirs Le Mascaret

Les mercredis et durant les vacances scolaires (exceptées celles de Noël et deux semaines en août), les enfants sont accueillis :

- à l'école maternelle pour les 3-6 ans
- au club house de la Plaine des Sports pour les 6-12 ans

Des activités sportives, artistiques et culturelles ainsi que des sorties sont proposées aux enfants de 9 h à 17 h.

⇨ Un service de garderie est assuré de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.

⇨ Inscriptions au centre de loisirs sur le portail Famille (accessible sur le site www.mairie-beautiran.fr)

A partir de 10 ans, les enfants peuvent également fréquenter l'Accueil 10-13, situé au foyer communal.

Accueil 10-13

Des activités et sorties sont programmées durant les vacances et des soirées sont organisées au cours de l'année pour les jeunes Beautiranais, âgés de 10 à 13 ans. Il n'y a pas de garderie.

La tarification est identique à celle du centre de loisirs durant les vacances (voir ci-contre).
Pour les soirées, le tarif est de 5 € lorsqu'elles ont lieu au foyer et de 12 € pour les sorties.

Les tarifs

Centre de loisirs	Journée	Journée camp
QF 0-500	4,50 €	10,70 €
QF 501-700	6,65 €	12,35 €
QF 701-1 000	8,85 €	13,90 €
QF 1 001-1 300	11,05 €	15,60 €
QF > 1 300	14,35 €	17,15 €
Garderie		
Matin	1,62 €	
Soir	1,62 €	